

## COMPTE-RENDU DE CONSEIL 30 janvier 2019

**Présents :** Mr Claude CAVALLINI, maire, Cyril GRENARD, Frédéric PANSARD  
Mmes Suzie DECOSTER, Morgane NIVOT, Mrs Alexandre MICHALET et Pascal  
COURTOIS. **Absent :** Mrs Alexandre DESBORDES , excusé, Mme Laétitia  
MICHALET-BUSSOD (pouvoir à A. MICHALET), Mr Jean-Marie DROMARD  
(pouvoir à Cyril GRENARD)

**Secrétaire :** Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

**1. DOMAINE SKIABLE – SAISON 2018-2019** : La dameuse, trop vétuste, ne peut plus assurer le damage des pistes (une réparation coûterai environ 16 000€) ; celui-ci se fera donc avec la moto-neige pour cette saison. Reste à envisager l'avenir du ski sur la commune : l'arrêter ou poursuivre en achetant un moto-neige plus performant amorti sur 10 ans. A noter que la HBA a repris la compétence ski du domaine d'Hauteville en ignorant notre station, si modeste soit-elle, les écoles de la HBA en profitent largement durant la saison!

**2. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DEDIE A LA MISE EN CONFORMITE AVEC LE RGPD (Règlement Général sur la protection des données personnelles)** : Vu la complexité et le coût des mesures et des moyens à mettre en œuvre, il est proposé par la HBA de mutualiser la procédure de passation du marché afin de désigner un prestataire chargé d'intervenir auprès des communes adhérentes et de les accompagner dans la mise en place du dispositif RGPD. Chaque commune pourra ensuite traiter avec ce prestataire chacune en ce qui la concerne (paiement, suivi d'exécution, modification de marché propre à chaque entité ). LE CONSEIL VOTE A L'UNANIMITE

**3 .VOTE DES RESTES A REALISER 2018** : Comme tous les ans, il est proposé de reporter d'un exercice sur l'autre les dépenses et les recettes d'investissement engagées mais non dépensées. LE CONSEIL A L'UNANIMITE accepte de reporter les dépenses telles que proposées : - travaux forestiers : 22930.85€, Véhicules :9374.85€, matériel de voirie :11290.33€, travaux bâtiments : 9536.74€, terrain de jeux :8845.65€, cimetière : 18971.20€, entrées de village : 25878.50€, espace accueil et réception : 11863€ , travaux de voirie : 5833.90€, divers outillage : 5000€

**4.TERRAIN DE JEUX** : Le conseil va demander un devis pour aménager un vélo cross (pump-track) sur le terrain de jeux.

**5. ENTREES DE VILLAGE** : des subventions LEADER vont être demandées .

**6 .LICENCE IV** : L'activité Brasserie va bientôt démarré, Mr Djan FORESTIER a demandé à la commune la location de sa Licence IV. LE CONSEIL ACCEPTE A L'UNANIMITE de louer la Licence IV de la commune à Mr Djan FORESTIER, et de la lui céder gratuitement pour la première année d'exploitation à compter de la signature du bail .

**7. BATIMENT DU MONTELET** : une lettre va être envoyée à la SEMCODA afin de préciser les dates et conditions d'exploitation du bâtiment.

**8.CU** : pour la parcelle N°39, route de la Tournerie. Pas d'observations

**9 : MUSEE DES AMIS DE LA RESISTANCE** : LE CONSEIL A L'UNANIMITE adhère à l'association moyennant une cotisation annuelle de 30€

**10 : EMPLOYES COMMUNAUX** : Les fonctionnaires étant exclus de la prime exceptionnelle, ils leur sera attribué des bons d'achat . LE CONSEIL APPROUVE A L'UNANIMITE

**11. REFERENT ENVIRONNEMENT** : Suite aux différentes réactions aux articles de la gazette, concernant le tri sélectif et la collecte des déchets, un référent environnement sera nommé sur la Commune. A L'UNANIMITE, le conseil nomme Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD.

Fait à Belleydoux le 30 janvier 2019

Le Maire,

